



LA CHARTE DU BÉNÉVOLE

TOUS LES BÉNÉVOLES DE LA FONDATION RAYESS - LIS MOI UN AVENIR S'ENGAGENT À RESPECTER LA CHARTE COMMUNE À TOUS.

1. RESPECT ET SOLIDARITÉ ENVERS TOUTES LES PERSONNES VULNÉRABLES

La Fondation Rayess - Lis moi un avenir réalise ses missions auprès de toutes les personnes vulnérables bénéficiant de ses projets et programmes avec le même respect d'où qu'elles viennent et quels que soient leur vécu ou leurs apparences.

2. FAIRE DU BÉNÉVOLAT SANS PROFIT DIRECT OU INDIRECT

Les bénévoles de la Fondation Rayess - Lis moi un avenir s'engagent à servir les personnes en situation de vulnérabilité et ne doivent pas se servir dans le stock de disponibles pour la mise en œuvre des projets et programmes.

3. ENGAGEMENT SUR UNE RESPONSABILITÉ ACCEPTÉE

Le bénévolat ne signifie pas faire un travail d'amateur. À partir du moment où on se propose, il est important de se conduire aussi sérieusement que pour un travail salarié et de respecter ses engagements en termes d'horaires, de jours ou de missions.

4. ESPRIT D'ÉQUIPE, CONVIVIALITÉ, BIENVEILLANCE ET RIGUEUR DANS L'ACTION

- **Esprit d'équipe** : Seul on va vite, mais à plusieurs on va plus loin.
- **Convivialité** : L'action bénévole est un moment de partage et de don de soi qui permet d'apporter un sourire à des personnes en situation de vulnérabilité. Les bénévoles intègrent, par ailleurs, un réseau de personnes engagées et avoir un esprit positif est indispensable.
- **Bienveillance** : S'investir dans les missions de la Fondation Rayess - Lis moi un avenir, c'est également contribuer à faire sortir des personnes de l'exclusion sociale. Avoir une attitude bienveillante et de l'empathie sont donc un pré-requis pour mener à bien votre mission.
- **Rigueur dans l'action** : Agir professionnellement sur le terrain est important pour s'aligner avec la dynamique professionnelle développée et prônée par la Fondation Rayess - Lis moi un avenir.

5. INDÉPENDANCE COMPLÈTE À L'ÉGARD DU POLITIQUE ET DU RELIGIEUX DANS L'ACTION

A la porte de la Fondation Rayess - Lis moi un avenir, on abandonne ses positions politiques et religieuses. L'objectif est d'éviter la confusion et de ne pas utiliser l'image de la Fondation Rayess - Lis moi un avenir à des fins politiques et religieuses.

6. DROIT DE RÉSERVE ET DE DISCRÉTION DANS L'EXERCICE DANS L'ACTION

Agir aux côtés de la Fondation Rayess - Lis moi un avenir signifie faire preuve de réserve et de discrétion quant aux informations recueillies dans le cadre de sa mission en vue de préserver notamment l'identité des personnes en situation de vulnérabilité que nous accompagnons.

En accueillant le bénévole, la Fondation Rayess - Lis moi un avenir s'engage :

Sur sa mission :

- À lui proposer une mission conforme à ses goûts et à ses compétences et correspondant aux besoins de la Fondation Rayess- Lis moi un avenir;
- À le considérer comme un collaborateur à part entière, responsable de sa mission au sein de l'équipe;
- À faire le point avec lui sur son engagement et ses actions;
- À lui proposer, si besoin est, une lettre de mission ou un mandat en fonction de la responsabilité confiée;
- À lui offrir les meilleures conditions disponibles pour la réalisation de sa mission;
- À lui transmettre les règles d'hygiène nécessaires à la réalisation de sa mission.

Sur son information, son intégration :

- À l'informer des activités et de l'organisation de la Fondation Rayess- Lis moi un avenir;
- À lui faciliter l'accès aux sources d'information sur la Fondation Rayess- Lis moi un avenir et son action;
- À l'aider à s'épanouir et à s'intégrer dans l'action au sein de son équipe.

Sur sa formation :

- À lui proposer des formations qui permettent une meilleure compréhension de l'association et de sa mission, et une meilleure compétence dans l'action;
- À lui fournir les outils pédagogiques pour la bonne réalisation de sa mission.

En rejoignant la Fondation Rayess - Lis moi un avenir, le bénévole s'engage :

Dans sa mission :

- À adhérer aux valeurs et à la mission de la Fondation Rayess- Lis moi un avenir;
- À partager la conviction de la Fondation Rayess - Lis moi un avenir dans sa mission d'appui des personnes en situation de vulnérabilité;
- À être responsable de l'action qui lui est confiée en l'assurant avec sérieux, compétence, discrétion et régularité;
- À effectuer une période de découverte sur une période d'au moins trois mois à l'issue de laquelle un point sera fait afin de confirmer ou modifier son engagement et déterminer sa durée;
- À exercer sa mission dans le respect des règles d'hygiène.

Dans son intégration :

- À faire le point avec son responsable sur son engagement et ses actions ;
- À être solidaire de son équipe en participant pleinement à la vie du groupe dans un esprit de dialogue et de compréhension mutuelle avec les autres bénévoles et membres de l'équipe;
- À être porteur de l'image de la Fondation Rayess - Lis moi un avenir dans le cadre de sa mission et à témoigner de son action.

Dans sa formation :

- À participer aux formations qui permettent une meilleure compréhension de l'association et de sa mission, et une meilleure compétence dans l'action;
- À partager son expérience en tant que bénévole aux nouveaux arrivants.

Nom :

Prénom :

Contact :

Je m'engage à accepter les principes définis dans la charte de la Fondation Rayess - Lis moi un avenir.

Le Bénévole

La Direction Exécutive



ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Je m'engage à

- ❖ **Accepter les principes définis dans la charte de la FONDATION RAYESS;**
- ❖ **Offrir gracieusement mon temps, mon énergie et mes compétences au profit de la FONDATION RAYESS ;**
- ❖ **Respecter les objectifs qui me sont assignés dans l'exécution de mes tâches et selon les règles en vigueur ;**
- ❖ **Développer le droit de réserve et de discrétion dans l'exercice de mon activité.**

Exécution des tâches

- ❖ Respecter les mesures et règles qui régissent la réalisation de ma mission au sein de la FONDATION RAYESS ;
- ❖ Proposer des idées novatrices porteuses de changement pour l'amélioration de l'exécution des tâches.

Environnement

- ❖ Travailler dans la convivialité avec un esprit d'équipe, de respect mutuel, de compréhension et d'éthique ;
- ❖ Être un maillon relais pour l'engagement d'autres bénévoles ;
- ❖ Motiver et inciter mon environnement à la solidarité et à l'esprit de partage ;
- ❖ Faire preuve d'empathie avec les autres bénévoles évitant les discussions ou débats à caractère politique et religieux.

Formation

- ❖ Participer aux sessions de formation des bénévoles de la FONDATION RAYESS;

Bénévole

La Direction Exécutive